



MAIRIE DE GRAINVILLE SUR RY

☎ 02.35.23.54.53

E-mail : [mairiegrainvillesurry@wanadoo.fr](mailto:mairiegrainvillesurry@wanadoo.fr)

Secrétariat ouvert au public les Lundi, mardi et jeudi de 14h00 à 18h00

Permanences Élus : Lundi et jeudi de 16h00 à 18h00

## **INFORMATIONS COMMUNALES**

### ***RAMASSAGE DE FERRAILLE***

Un ramassage de ferraille aura lieu sur la commune le **lundi 24 octobre 2022 à partir de 7h30**. Les objets à enlever sont à déposer la veille au soir à proximité des barrières à l'extérieur des propriétés. Les carcasses de voitures peuvent être également ramassées.

### ***DÉPÔT DES DÉCHETS VERTS***

#### **Modification des horaires à compter du lundi 31 octobre 2022**

Le dépôt communal des déchets verts est ouvert les lundis jusqu'au 28 novembre 2022 inclus aux horaires suivants :

- jusqu'au lundi 24 octobre 2022 : de 17h00 à 19h00
- du lundi 31 octobre au lundi 28 novembre 2022 : de 16h00 à 18h00

### ***BANQUET DU 20 NOVEMBRE 2022***

Le Banquet servi en l'honneur des aînés de notre commune aura lieu le **dimanche 20 novembre 2022** à 12h00 à la salle du restaurant scolaire.

Il est ouvert à tous et offert à toutes les personnes ayant atteint l'âge de 70 ans (les invitations seront adressées prochainement).

### ***VIGILANCE : DÉMARCHAGES FRAUDULEUX***

**Attention** : Plusieurs démarchages frauduleux ont été constatés récemment dans les communes environnantes (vente de calendriers au nom de la commune, nettoyage des bacs jaunes de collecte au nom de la communauté de commune, etc...).

Ne pas faire rentrer les personnes dans le domicile et ne rien acheter !

### ***AVIS AUX NOUVEAUX HABITANTS***

**Vous êtes un nouvel habitant de Grainville sur Ry, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la Mairie, ce qui nous permettra de vous enregistrer dans notre population** et vous présenter, selon votre situation, les avantages que la municipalité pourrait vous offrir dans l'année (**carte cadeau pour le Noël des enfants, colis pour les aînés...**).

## **RAPPEL - RECENSEMENT CITOYEN**

**Chaque jeune français de 16 ans doit se faire recenser.** Son recensement citoyen (*anciennement appelé recensement militaire*) fait, il reçoit une attestation de recensement nécessaire pour certaines démarches (par exemple, pour son inscription au bac avant 18 ans). Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC).

**Vous devez faire votre recensement citoyen à compter de votre 16<sup>ème</sup> anniversaire et jusqu'à la fin du 3<sup>ème</sup> mois qui suit** (si vous n'avez pas fait votre recensement dans ce délai, vous pouvez régulariser votre situation).

**Démarche en mairie avec les documents suivants : Pièce d'identité et livret de famille des parents.**

## **ASSOCIATION « LIS MOI UNE HISTOIRE »**

### ***Lieu d'accueil Enfants-parents***

Depuis le 16 septembre 2022, l'association « Lis-moi une histoire » propose un lieu d'accueil Enfants-Parents dédié aux enfants de 0 à 6 ans accompagnés de leurs parents (espace de jeux libres pour les enfants et lieu de parole pour les parents - gratuit et sans inscription). L'association intervient sur notre commune un vendredi sur deux de 14h15 à 16h15 dans le local communal situé « O'Parc », entrée rue de l'église.

Planning et renseignements disponibles sur le site <https://lismoiunehistoire76.jimdofree.com/>

## **APPLICATION MOBILE LOCALITI**

### ***Recevez nos dernières informations et alertes en temps réel***

Notre commune a mis en place l'application mobile Localiti afin de vous transmettre en temps réel les dernières informations publiées sur le site internet.

Actualités, agenda des événements, alertes sanitaires ou météo : recevez une notification et consultez immédiatement nos mises à jour.

Tout ceci gratuitement et sans nécessité de se créer un compte !

### **Comment procéder :**

- Téléchargez gratuitement l'application mobile Localiti sur l'App Store ou Google Play.
- Géolocalisez-vous et/ou recherchez directement la localité "76116" ou "Grainville-sur-Ry"
- Abonnez-vous à nos informations en nous enregistrant dans vos "favoris ♥"

Un tutoriel est à votre disposition sur la 1<sup>ère</sup> page du site internet de la commune

Retrouvez toutes ces informations et toute l'actualité municipale sur

<http://www.grainvillesurry.fr/>

Le Maire,  
Jean-Pierre BERTRAND

